



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Communauté de communes des 7  
vallées

Lille, le 22/01/19

Objet : Mise en compatibilité du PLUi de l'Hesdinois sur la commune de  
Maconnelle(62) –

**Information sur un avis tacite de l'autorité environnementale**  
N° d'enregistrement Garance :2018\_2954

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 16 octobre 2018 pour émettre un avis sur  
cette mise en compatibilité.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de  
trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité  
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de Pas de Calais  
DREAL Hauts-de-France

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Certifiée ISO 9001 (2008) et ISO 14001 (2004)  
44 rue de Tournai - CS 40259 - F 59019 LILLE CEDEX  
Tél. +33 320134848 – Fax. +33 320134878 – Portail internet <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie>

Accusé de réception en préfecture  
062-200044030-20190923-2019-093-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2019  
Date de réception préfecture : 27/09/2019